



Desjardins
Caisse d'économie
des Mines, métaux et
services publics (Côte-Nord)

301 **P** **NP** **DM98**

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine
d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

**MÉMOIRE CONCERNANT
LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN
GISEMENT D'APATITE À SEPT-ÎLES PAR MINE ARNAUD INC.**

**Présenté à
Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement (BAPE)**

**par
Steeve Chapados, directeur général**

**Sept-Îles
25 septembre 2013**

Caisse d'économie Desjardins des Mines,
métaux et services publics (Côte-Nord)
500, avenue Arnaud
Sept-Îles (Québec) G4R 3B5
Téléphone : (418) 962-7241
Télécopie : (418) 962-0369

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	4
Introduction.....	5
Intérêt envers le projet.....	6
Enjeu du projet.....	7
Suggestions.....	12
Position.....	13

La Caisse d'économie Desjardins des Mines, métaux et services publics (Côte-Nord) est une coopérative de services financiers qui a été fondée en 1963 dans le secteur minier et affiliée au Mouvement Desjardins depuis 1979.

Elle regroupe actuellement plus de 3700 membres, composés principalement de travailleurs actifs, retraités et membres de leur famille immédiate, répartis dans les secteurs d'activités suivants :

- Mines et minéralurgie
- Métallurgie
- Éducation
- Réseau de la Santé
- Réseau municipal

Par sa mission, la Caisse d'économie est consciente que l'activité de travail constitue le point majeur de référence et d'insertion sociale. Pour ce faire, elle maintient un dialogue constant avec ses principales parties prenantes soient les employeurs, les gestionnaires, les représentants syndicaux et les associations regroupant ses membres ainsi que les réseaux affinitaires et ce, dans le but de contribuer à l'essor des secteurs d'activités desservis.

Par son action individuelle, la Caisse d'économie mobilise l'épargne en faveur d'emplois de qualité et de l'autonomie financière de ses membres. À cet effet, elle supporte et accompagne les travailleuses et travailleurs dans leur quête d'un revenu plus stable, d'une plus grande valorisation de leur travail et d'un avenir financier plus sécurisant.

Par son action collective, la Caisse d'économie apporte sa contribution et son support à des initiatives reliées au milieu de travail ou encore sa participation à des programmes d'aide aux employés. Partie prenante d'un développement durable, la Caisse d'économie contribue ainsi, dans les limites de son champ d'action, à une réelle transformation des rapports économiques et sociaux.

INTRODUCTION

Dans un premier temps, nous aimerions profiter de cette tribune pour remercier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (désormais BAPE) qui nous donne l'opportunité d'exprimer notre opinion concernant le projet d'ouverture et d'exploitation d'un gisement d'apatite à Sept-Îles par Mine Arnaud Inc.

Nous sommes d'opinion que cette Commission d'enquête constitue le lieu privilégié afin que les citoyens ainsi que les différentes organisations puissent s'informer et s'exprimer dans le cadre de ce projet. Pour nous, le BAPE, à l'intérieur de son mandat, a toute la crédibilité et la légitimité nécessaires afin de rendre compte au Gouvernement du Québec de ses constats et de ses recommandations teintées de ses valeurs que sont l'équité, l'impartialité, le respect et la vigilance.

Dans le cadre de ce mémoire, nous vous exposerons notre position sur ce projet qui, à notre avis, est plus que jamais nécessaire et souhaitable dans le contexte économique actuel.

Aussi, nous vous proposerons des pistes d'actions qui, de notre point de vue, s'avèrent essentielles afin que ce projet se réalise selon les principes du développement durable par une intégration des facteurs environnementaux, économiques et sociaux.

Comme coopérative de services financiers desservant entre autres le secteur minier, nous sommes en faveur de tout projet créateur de richesse assurant la primauté des personnes et de l'environnement.

Dans la nouvelle réalité sociale et économique d'aujourd'hui, le développement durable n'est plus une option, mais une réelle nécessité. Comme composante du Mouvement Desjardins, nous souscrivons à sa définition suivante :

Le développement durable est un développement soucieux de répondre aux besoins de la population actuelle sans compromettre pour autant la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.¹ Il vise à ce que les gouvernements, les entreprises et les individus prennent en compte les conséquences économiques, sociales, environnementales et éthiques dans leur processus de décision, leurs pratiques commerciales et de gestion et dans leurs politiques.²

Pour nous, tout projet de développement économique doit impérativement répondre à cette définition et c'est pourquoi nous nous attendons à ce que le projet Mine Arnaud s'inscrive dans cette lignée.

Conformément à notre mission, notre intérêt réside dans la création d'environ 330 emplois de qualité au sein de l'entreprise ainsi que quelque 425 emplois indirects notamment au niveau des nombreux sous-traitants qui seront appelés à supporter Mine Arnaud dans le cadre de ses opérations.

De plus, nous pensons que nous avons intérêt collectivement à ce qu'un projet créateur de richesse voit le jour pour en permettre une redistribution directe auprès de ses parties prenantes. Surtout, l'approbation de ce projet lancerait un message clair aux investisseurs potentiels que la région de Sept-Îles est favorable à la mise en place de projets structurants en lien avec le développement durable.

¹ S'inspire de la définition du Rapport Bruntland - « Notre avenir à tous » - 1987

² Mouvement des caisses Desjardins. 2005. *Politique de développement durable*, art. 3.2, p.2.

À notre avis, le véritable enjeu du projet Mine Arnaud consiste à évaluer correctement les risques environnementaux associés à l’approbation de ce projet par rapport aux risques socio-économiques liés à la non-réalisation de ce projet. De notre perspective, nous tenterons dans les prochaines lignes de vous faire part de quelques constatations.

Impacts environnementaux du projet

Puisque nous ne prétendons être aucunement considérés comme experts en cette matière, il n’est pas de notre intention de nous initier dans ce domaine afin de vous faire quelque recommandation que ce soit. C’est pourquoi nous nous reposons entièrement sur l’expertise du BAPE afin d’analyser les risques réels du projet sur l’environnement et la santé publique. L’engagement pris par le promoteur afin de déposer une étude toxicologique réalisée par une firme indépendante permettra, à notre avis, de bonifier votre analyse et les recommandations qui en découleront.

Toutefois, suite à la première partie des audiences, nous sommes d’avis que le promoteur a fait un travail des plus sérieux dans sa démarche environnementale; a pris en compte les principaux risques associés au projet, en a fait une bonne analyse et a mis en place des mesures visant à les atténuer.

De plus, ces audiences ont permis à plusieurs personnes d’exprimer leurs préoccupations qui, à quelques exceptions près, ont permis de faire avancer le projet sur plusieurs aspects. En effet, la plupart des réponses obtenues autant du promoteur que des experts nous démontrent une bonne appropriation des risques et une ouverture à modifier certains points au projet pour assurer le bon voisinage avec les citoyens de Sept-Îles.

Il peut certes demeurer des points en suspens et des risques résiduels que vous vous chargerez sûrement d'investiguer. Par contre, nous pouvons voir une réelle préoccupation de l'environnement par le promoteur (ex. réalisation d'une étude toxicologique non obligatoire) et son engagement à travailler activement avec l'ensemble des parties prenantes (préconsultations, bonifications et mécanismes de dialogue constant) dans le but d'atténuer les impacts du projet.

Impacts socio-économiques du projet

Actuellement au Québec, l'économie est mal en point. Telle est l'opinion des économistes du Mouvement Desjardins qui dénotent de sérieux problèmes notamment au niveau du commerce international :

L'économie du Québec est tombée en panne depuis quelques mois. La province doit composer avec la faiblesse du secteur manufacturier qui compte pour environ 15 % de son économie. Les difficultés du secteur manufacturier empêchent l'activité globale de croître depuis quelques mois. Cela fait écho à la mauvaise posture dans laquelle se trouve le commerce international du Québec.³

La Côte-Nord de par son lien direct avec les matières premières ne voit que cette situation s'aggraver localement suite à l'effondrement des prix de ces dernières. En tant qu'exportateur de matières premières pouvant générer quelques centaines de millions de dollars en chiffre d'affaires, le projet Mine Arnaud constitue un projet majeur pour l'économie québécoise et nord-côtière. Par le fruit des redevances minières et des produits issus de la taxation et de la fiscalité, le Gouvernement du Québec peut espérer en ce projet des revenus additionnels lui permettant de respecter ses obligations financières tout en lui permettant de faire face aux pressions financières accrues touchant les programmes sociaux. Nous pensons ici principalement aux dépenses croissantes dans le domaine de la santé et en éducation.

³ Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins. 2013. « Nouvelles économiques Québec : L'économie est en panne ». En ligne. 1 page.
http://www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/conjoncture_quebec/nouvelles_economiques/qc082813.pdf
. Consulté le 16 septembre 2013.

Au niveau des retombées économiques pendant la construction, le promoteur nous fait état d'un coût de projet de plus de 750 000 000\$ dont près de 200 000 000\$ sur le plan local avec la création de 800 à 1000 emplois. Pendant l'exploitation, les estimations font état de 140 000 000\$ en dépenses annuelles dont 90 000 000\$ en retombées régionales avec la création d'environ 330 emplois directs et 425 emplois indirects pour un peu plus de 750 emplois.

En plus des retombées directes au niveau de l'économie, ce projet vient en diversifier la structure. En effet, en étant principalement concentrée dans le minerai de fer et l'aluminium, l'économie septilienne risque de souffrir passablement en cas de ralentissement dans ces secteurs volatils.

Depuis 2003, le secteur des mines et des métaux a considérablement profité de la demande extérieure poussant les prix à des niveaux inégalés. Ces prix ont permis l'émergence, au cours des dernières années, de nouveaux projets augmentant l'offre sur les marchés internationaux. Ce facteur conjugué à une baisse de la demande occasionnée par la récession européenne et le ralentissement des pays émergents ont occasionné une baisse marquée sur les prix des matières premières.

Par exemple, aujourd'hui à environ 1,700\$ la tonne d'aluminium, une majorité des alumineries dans le monde n'atteignent pas le seuil de rentabilité. On peut ici citer entre autres l'exemple de RIO TINTO ALCAN qui a fermé son usine de Shawinigan un an plus tôt que prévu et ce, pour des raisons économiques.

Depuis l'an dernier, on assiste à un certain ralentissement poussant les producteurs à davantage de prudence. Par exemple, l'annonce de l'arrêt temporaire de l'usine de bouletage de Cliffs Ressources Naturelles de Pointe-Noire a forcé la mise à pied de 165 travailleurs. Un gel des embauches au sein des grandes entreprises minières (IOC et Arcelor Mittal) et une réduction de leurs activités de sous-traitance ont de plus été fortement remarqués dans la communauté d'affaires.

En 2012-2013, plusieurs autres mauvaises nouvelles sont venues frapper notre région notamment l'abandon du projet du chemin de fer du CN, l'abandon du projet de desserte de gaz naturel par Gaz Métropolitain, le ralentissement du développement de Labrador Iron Mines, le retrait de Champion Mineral du projet de quai multiusager dans la baie de Sept-Îles.

Tous ces facteurs ont amené un impact immédiat sur le marché de l'habitation. En effet, selon les statistiques MLS concernant les ventes de maisons unifamiliales dans la région de Sept-Îles, autant le nombre que le volume de vente pour les huit premiers mois de l'année 2013 représentent une baisse d'environ 30% comparativement à la période correspondante de 2012. Quant au prix moyen, il est en baisse de 6% et le délai de vente a augmenté de près de 45%.

Figure 1 Statistiques MLS – Propriétés unifamiliales – Ville de Sept-Îles

Période	Ventes		Délai	Prix de vente
	Nombre	Volume (\$)	Nb de jours	Moyen
Janvier-août 2012	174	37 367 965	72	233 860
Janvier-août 2013	123	25 509 200	104	219 217

Source : RE/MAX Innovation

C'est pourquoi le projet Mine Arnaud se veut essentiel dans les circonstances actuelles. Il en va de la confiance des différents agents économiques en ce qui a trait aux dépenses de consommation et d'investissement. Le maintien du marché immobilier rassurera les consommateurs dans leurs dépenses discrétionnaires et sera propice au développement résidentiel. Quant aux entreprises, anticipant une croissance de la demande, elles n'hésiteront pas à investir dans différents projets afin de combler cette demande.

Au niveau des retombées locales, la collectivité septilienne s'enrichira de près de 2 000 000\$ par année par l'intermédiaire des taxes foncières payées par le promoteur auprès de la Ville de Sept-Îles. En posant comme hypothèse un taux d'inflation de 2% et un taux d'actualisation de 4% (représentant une émission d'obligation municipale 10

ans), la valeur actuelle des entrées de taxes foncières pendant les 28 prochaines années représente aujourd'hui un montant d'environ 44 000 000\$ pour les Septiliens.

Pour conclure, nous sommes d'avis, qu'advenant une évaluation positive des risques environnementaux de votre part, les bénéfices socio-économiques démontrés compensent largement les risques résiduels pouvant être occasionnés par le projet advenant sa réalisation.

Volet Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)

Que l'entreprise adopte de hauts standards en matière de gouvernance, de gestion des ressources humaines, de santé et sécurité au travail, en investissement et en engagement dans la communauté.

Proposer une série de principes directeurs lors de la mise en place du Comité consultatif qui devraient être priorisés notamment en ce qui a trait à son indépendance, sa transparence et la recherche de vérité.

Indépendance : Création d'un comité représentatif du milieu, indépendant et autonome par rapport aux différents ordres de gouvernement, aux entreprises ainsi qu'aux autres comités et coalitions de la région

Transparence : Courroie de transmission entre l'entreprise et la population.
Recherche constructive de solutions dans un climat de confiance mutuelle

Recherche de vérité : Acquisition de connaissances par la collecte de données factuelles (ex. échantillonnage, contrôle des agents pollueurs,...)

POSITION

Compte tenu de ce qui a été mentionné précédemment, sous réserve de vos conclusions au niveau environnemental, nous tenons à appuyer fortement le projet Mine Arnaud.

Aligné sur les principes du développement durable, il se veut un atout pour le développement socio-économique de notre région. Nous sommes persuadés que la réalisation de ce projet permettra de créer des emplois de qualité pour les travailleuses et les travailleurs de la région et surtout leur assurer un avenir financier sécurisant.

De plus, nous tenons à vous rappeler que l'étude de ce projet et vos recommandations à venir poseront les jalons de notre développement à long terme. Pour nous, si un projet de cette qualité sur le plan du développement durable ne peut voir le jour à Sept-Îles, il nous est difficile de concevoir comment d'autres projets structurants pourront émerger à moyen terme.

Bref, le signal que le BAPE enverra suite à l'acceptation ou au refus de ce projet pavera la route pour le développement de notre région ou en annoncera son long déclin vers la morosité économique causant l'exil de nos jeunes vers les grandes villes si le projet de Mine Arnaud se voyait refusé.

Notre caisse a été au cœur même du désarroi occasionné par les mises à pied survenues au cours des années 1980 dans l'industrie du fer. La détresse affligeant ces familles de travailleuses et de travailleurs devant entre autres nous remettre les clés de leur résidence et se voir forcer à l'exil, comme plus de 50% de la population, a créé un point de rupture sociale tel qu'on en voit encore aujourd'hui les effets.

Avec toute l'expérience vécue au cours des 50 dernières années, notamment dans le support apporté auprès de nos membres et leur famille dans ces circonstances particulières, nous nous engageons fermement à faire tout en notre pouvoir afin que cette situation ne se reproduise plus. Puisque nous avons comme mission d'assurer le mieux-être financier de nos membres et de leur famille, nous resterons fermes sur cet

objectif, ce qui engagera le sens de nos actions. Il en va de la qualité de vie et de la cohésion sociale de l'ensemble de notre communauté.

Par l'approbation de ce projet, le Gouvernement du Québec doit donc, de façon non équivoque, envoyer un message clair aux investisseurs du secteur minier afin de les rassurer sur les perspectives de développement dans notre région en réduisant le niveau d'incertitude actuel et les appuyer dans leurs démarches dans une perspective de développement durable.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons ardemment que le projet de Mine Arnaud se réalise et la Caisse d'économie sera un partenaire de premier plan pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs de ce projet désirant s'établir et vivre dans notre belle région.